



Fraktion der Europäischen Volkspartei im Europäischen Parlament
Group of the European People's Party in the European Parliament
Groupe du Parti Populaire Européen au Parlement européen

Pressedienst - Press Office - Service de Presse

Aide aux travailleurs licenciés de MORY-DUCROS : l'exemple d'une Europe utile et efficace pour ses citoyens

« Je me réjouis de ce vote qui répond aux attentes des salariés victimes de la mondialisation, en leur offrant une aide concrète et des opportunités de long terme. Voilà l'exemple d'une Europe utile et efficace pour ses citoyens », a déclaré Jérôme Lavrilleux suite au vote en session plénière du Parlement européen de la proposition de la Commission européenne visant à mobiliser plus de 6 millions d'euros au titre du Fonds européen d'ajustement à la mondialisation (F.E.M.) pour aider 2 513 travailleurs licenciés de l'entreprise de transport MORY-DUCROS S.A.S.

« Face à la crise que connaissent nos transporteurs depuis plus de dix ans, l'Union européenne doit réfléchir à des mesures qui permettraient de protéger les entreprises et les salariés de ce secteur, soumis à une concurrence déloyale et échappant à tout contrôle. Nous devons réformer le cadre juridique pour créer les conditions d'une concurrence saine et loyale afin de ne pas fragiliser la compétitivité de nos entreprises et lutter de manière optimale contre le dumping social », a déclaré Jérôme Lavrilleux.

« J'encourage également les autorités françaises à formuler une nouvelle demande de mobilisation du F.E.M. suite à la liquidation judiciaire de l'entreprise MORY GLOBAL il y a quelques semaines. Comme leurs anciens collègues, les salariés récemment licenciés sont parfaitement légitimes pour recevoir de l'Union une aide financière et logistique dans le cadre de leur futur reclassement. Je ne manquerai pas de me battre en faveur de cette demande d'aide européenne, comme j'ai pu le faire, auprès de mes collègues, pour le fonds adopté aujourd'hui », a-t-il ajouté.

« Je regrette avec amertume le mépris affiché par le Gouvernement pour nos transporteurs, pourtant secteur clé dans le cadre du développement des échanges intra-européen. Cet immobilisme fragilise au plus haut point tout un pan de notre économie et condamne la France à rester engluée dans ses difficultés.

La disparition récente de la deuxième entreprise de messagerie de notre pays, pourtant prospère pendant plus d'un siècle, doit faire prendre conscience à l'exécutif des difficultés que rencontre ce secteur et de l'urgence que représente la mise en œuvre de mesures allant dans le sens de la compétitivité des transporteurs, notamment en matière de coût du travail et d'allègement des contraintes normatives », a conclu Jérôme Lavrilleux.

Contexte :

Le Fonds européen d'ajustement à la mondialisation a pour objectif d'aider les personnes ayant perdu leur emploi sur 84 sites français de l'entreprise, à la suite de changements structurels majeurs survenus dans le commerce international en raison de la mondialisation.

En effet, du fait de la libéralisation des échanges et du développement d'une concurrence low-cost, l'activité des transporteurs français a reculé de 21% entre 2007 et 2012. Dans ce secteur, les liquidations judiciaires d'entreprises ont par ailleurs augmenté de 35% sur la même période.

En 2013, l'entreprise MORY-DUCROS S.A.S. a dû déposer le bilan. Tous les sites n'ayant pas fait l'objet d'une reprise économique, ou seulement d'une reprise partielle, des milliers de salariés ont été licenciés partout en France. La mise en œuvre du Fonds européen d'ajustement à la mondialisation permettra à un projet ambitieux de réorientation professionnelle des salariés licenciés de voir le jour.

Ce projet de 10 millions d'euros, financé à hauteur de 60% par le F.E.M., consiste notamment à donner aux anciens travailleurs des conseils et des formations leur permettant d'adapter leurs compétences aux exigences de futurs emplois.

Liste des sites concernés : Agen, Alençon, Alfortville, Amiens, Angers Angoulême Annecy, Arras, Avignon, Bayonne, Besançon, Blois, Bonneuil, Bordeaux, Canejan, Bourges, Brest, Brive, Amiens, Caen, Chalons en Champagne, Chambéry, Cholet, Clermont, Compiègne, Dijon, Dourdan, Dreux, Epinal, Evreux, Gonesse, Grenoble, La Courneuve, La Roche sur Yon, Laval, Le Mans, Le Tholonet, Libercourt, Lille, Limeil, Limoge, Lorient, Lyon St Priest, Lyon Venissieux, Marseille, Marseille L'Estaque, Metz, Montargis, Montpellier, Mulhouse, Nancy, Nantes, Nantes Thouare, Narbonne, Nice Drap, Nice Vallauris, Nîmes, Niort, Orléans, Pau, Périgueux, Poitiers, Reims, Rennes Cesson, Rennes St Jacques, Rouen, Saint Briec, Saint Dizier, Saint Etienne, Saint Etienne La Ricamarie, Saint Lo, Saint Louis, Saint Omer, Saint Quentin, Sedan, Strasbourg, Toulon, Toulouse, Tours La Riche, Tours St Pierre des Corps, Trappes, Valence, Valenciennes et Varennes.

Pour toute information

Jérôme Lavrilleux, député européen, tél. : +32 (0)2 284 5455

Service de presse du Groupe PPE, Marion Jeanne, tél. : +32-479-84-02-93

Site internet de la délégation française du Groupe PPE : www.delegationfrancaise-ppe.eu

Suivez les eurodéputés français du Groupe PPE sur Twitter : @PPE_FR